

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 août 2020**

Nombre de conseillers : L'An Deux Mil vingt, le trente-un août
 Exercice : 15 Le Conseil Municipal de la commune de **NOIZAY**,
 Présents : 14 légalement convoqué le 26/08/2020 s'est assemblé
 Pouvoir : 1 Salles Varenne-Waulsort, sous la présidence de
 Monsieur **MORIN Pierre**, Maire.

Membres présents : M. MORIN Pierre, Maire, Mme AMMANN Maryne, Mme BROSSET Sabrina, Mme GODEFROY Stéphanie, M. GUIGNARD Willy, M. KAHIA Kamelle, M. LANOISELÉE Bertrand, M. LASSALLE François, Mme LHUILLIER Christèle, M. ORSAY François, M. PIOLET Josué, Mme PINCHEMEL Véronique, M. PIRAUDEAU Benoît, Mme PRIEUR Françoise.

Pouvoir : Mme FIGUEIREDO Lisa à M. MORIN.

Monsieur ORSAY François est désigné secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 23 juillet est adopté à l'unanimité

2020-07-01-Avis sur la demande d'exploitation d'une carrière à Vouvray

La société SABLIERES PLOUX FRERES a déposé en octobre 2019 une Demande d'Autorisation Environnementale pour le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter la carrière alluvionnaire de « La Varenne », sur la commune de Vouvray pour une durée de 15 ans. Cette demande fait l'objet d'une enquête publique du lundi 27 juillet au vendredi 4 septembre 2020 sur la commune de Vouvray.

Ce dossier incluait simultanément les actions suivantes :

- Une demande de renouvellement partiel d'autorisation d'exploiter une carrière au titre de la **rubrique 2510-1** des ICPE, sur une surface de **8 ha 95 a 50 ca** ;
- Une demande d'extension d'autorisation d'exploiter une carrière au titre de la **rubrique 2510-1** des ICPE, sur une surface de **30 ha 63 a 60 ca** ;
- Une demande d'autorisation pour **l'accueil de matériaux inertes extérieurs** avec la mise en place d'une station de transit au titre de la **rubrique 2517-1** des ICPE ;
- Une demande d'autorisation au titre de la **rubrique 2515-1** des ICPE pour la mise en place des installations de pré lavage des matériaux ;
- Une demande d'autorisation au titre des rubriques 1.1.1.0, 1.2.1.0, 2.1.5.0, 3.2.2.0 et 3.2.3.0 de l'ex « Loi sur l'Eau » pour les aménagements liés à l'exploitation de la carrière.

Le projet permettra de continuer d'alimenter le marché local et le marché départemental, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

Le conseil municipal étant appelé à donner son avis sur ce projet, le Maire invite M. Franck PLOUX, co-gérant de la société, à présenter le dossier.

Après la présentation du projet, le Maire invite le conseil municipal à formuler un avis sur ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la société SABLIERES PLOUX FRERES pour renouveler et étendre l'exploitation de la carrière de la Varenne, sur la commune de Vouvray pour une durée de 15 ans.

Adopté à l'unanimité.

**2020-07-02 : Désignation des membres aux commissions de la communauté
de communes du val d'Amboise**

Rapporteur : M. le Maire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L 5211-6 à 8 du Code général des collectivités territoriales précise que l'organe délibérant administrant les établissements publics de coopération

intercommunale (EPCI) est composé de délégués élus par les conseillers municipaux des communes membres.

Les nouvelles commissions actées par la nouvelle gouvernance de la communauté de communes du Val d'Amboise s'avèrent quelques peu différentes de celles pour lesquelles le conseil municipal a voté le 29 mai dernier. Le Maire avait communiqué à l'assemblée des propositions pour chacune des 9 commissions (voir tableau en pièce annexe), et il convient donc de procéder à nouveau à la désignation des membres.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne les membres pour chacune des commissions :

Action sociale, lien social, logement, habitat, gens du voyage

Titulaire : Christèle LHUILLIER

Suppléante : Sabrina BROSSET

Numérique, nouvelles technologies, emploi, formation professionnelle

Titulaire : Lisa FIGUEIREDO

Suppléante : Véronique PINCHEMEL

Action culturelle, développement et animation touristique, sport,

Titulaire : Kamelle KAHIA

Suppléante : Marynn AMMANN

Aménagement du territoire, urbanisme et assainissement,

Titulaire : Bertrand LANOISELÉE

Suppléant : Willy GUIGNARD

Finances, mutualisation, contractualisation et ressources humaines,

Titulaire : Pierre MORIN

Suppléant : Willy GUIGNARD

Transition énergétique, PCAET, environnement, transports mobilité,

Titulaire : François LASSALLE

Suppléant : Bertrand LANOISELÉE

Petite enfance, enfance, jeunesse

Titulaire : Stéphanie GODEFROY

Suppléante : Maryne AMMANN

Développement économique et aménagement, entretien et gestion des zones d'activités,

Titulaire : Pierre MORIN

Suppléante : LHUILLIER Christèle

Bâtiments communautaires, suivi de chantier (bâtiments, eau, assainissement) et voirie

Titulaire : Josué PIOLET

Suppléant : François ORSAY

La délibération N° 2020-05-04 du 29 mai 2020 est retirée.

2020-07-03 : projets : constitution de groupes de travail
--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la municipalité a affirmé, en début de mandat, sa volonté de réaliser des projets et souhaite, pour les mener à bien, constituer des comités de pilotage.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de constituer un groupe de travail pour la sécurisation de l'entrée nord et des abords de l'école dont la composition est la suivante : *Josué PIOLET, Kamelle KAHIA, Willy GUIGNARD, Véronique PINCHEMEL, François ORSAY et Bertrand LANOISELÉE.*
- DÉCIDE de constituer un groupe de travail pour le fleurissement de la commune dont la composition est la suivante : *Françoise PRIEUR, François LASSALLE, Sabrina BROSSET, Stéphanie GODEFROY.*
- DÉCIDE de constituer un groupe de travail pour le projet d'une Aire d'activités multi-âges dont la composition est la suivante : *Josué PIOLET, Bertrand LANOISELÉE, Stéphanie GODEFROY, Maryne AMMANN et François ORSAY.*
- DÉCIDE de constituer un groupe de travail pour la réhabilitation de la salle Val de Loire dont la composition est la suivante : *Josué PIOLET, François LASSALLE, Bertrand LANOISELÉE, Maryne AMMANN, Sabrina BROSSET, Françoise PRIEUR, Kamelle KAHIA, Christèle LHUILLIER*
- DÉCIDE de constituer un groupe de travail pour les canaux de communication dont la composition est la suivante : *Lisa FIGUEIREDO, Benoît PIRAUDEAU, Bertrand LANOISELÉE, Véronique PINCHEMEL, Willy GUIGNARD, Kamelle KAHIA et Françoise PRIEUR*
- DÉCIDE de constituer un groupe de travail pour les fêtes et cérémonies - illuminations dont la composition est la suivante : *Lisa FIGUEIREDO, Christèle LHUILLIER, Sabrina BROSSET, Stéphanie GODEFROY, Maryne AMMANN*

Il est précisé que des personnes extérieures pourront être consultées pour les retours des habitants ou pour leur expertise.

Adopté à l'unanimité

Informations

TRAVAUX :

Voirie

- Eclairage public : engagement des travaux d'extension d'éclairage public rue d'Ouche, inscrits au BP, la participation communale est de 9 738 € net pour un total de 13 911€ soit une prise en charge du SIEIL à hauteur de 30%.
- Prise électrique extérieure à clé (pour marchands ambulants) : 800 € TTC
- Poteaux incendie : vérification de quelques-uns à envisager, il faudra voir avec le pompier pour identifier ceux à vérifier.
- Cimetière : les attributions de concessions dans le nouveau cimetière seront maintenant sur la partie gauche pour casser la longueur sur le seul côté droit occupé ; il est envisagé le nettoyage de la plaque en acier consacrée à Mabelle Sylvain, les techniques de nettoyage seront demandées aux pompes funèbres.

Bâtiments :

- Les travaux à l'école maternelle sont terminés, et les cours ont été nettoyées pour la rentrée.
- L'électricien a établi un devis de 1 233 € TTC pour remettre aux normes l'installation de la salle val de Loire, ayant eu un avis défavorable de la commission de sécurité ERP. L'achat d'un extincteur supplémentaire est nécessaire et il faudra envisager l'installation, à l'extérieur des salles, d'un défibrillateur.
- Tentative de vol au service technique : une porte coulissante a été forcée au pied de biche, une déclaration a été faite auprès de GROUPAMA ; le devis de réparation pour remplacement d'1 panneau bas s'élève à 1 699.20€.
- Cloche de l'église : des devis ont été établis pour la mise en sécurité mécanique (6 217.20€ TTC) et l'électrification en volée tintée (6 859.20€ TTC sans option). Actuellement, il est déconseillé de faire fonctionner la cloche au vu de l'usure de la structure qui la porte. Ces projets seront discutés en commission pour une éventuelle mise en œuvre à partir de 2021.
- Le devis pour les huisseries de l'épicerie s'élève à 7 910, 71 € TTC, qui vient d'être validé par la commission finances ; une déclaration de travaux sera établie.

URBANISME

- Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie le 12 août pour 3 parcelles rue du 8 mai jusqu'à la Cisse : la CCVA nous a donné des renseignements sur le zonage et les contraintes de ces parcelles, qui pourraient permettre de réaliser le projet d'aire d'activités multi-âges, consistant à aménager un parcours santé et des structures légères, ainsi qu'un accès à la Cisse dans le bourg. Ces parcelles sont donc en cours de vente, au prix de 7 000 €. Le Président de la CCVA, bénéficiaire du DPU au titre de la compétence urbanisme, adressera à la commune un arrêté pour permettre au conseil municipal de préempter ces parcelles.

Informations

Le concert Jazz aura lieu si les conditions climatiques le permettent jeudi 17 septembre à 19 heures.

M. Guignard fait remarquer de la décision sans concertation à neutraliser la reprise des activités jusqu'à la Toussaint : cela crée des inquiétudes au niveau des associations, malgré la situation sanitaire inquiétante, car depuis 6 mois qu'il n'y a pas d'activités, on risque de tuer certaines associations : les adhérents risquent de partir, des intervenants vont également aller chercher du travail ailleurs également. Certaines associations avaient mis en place un protocole sanitaire stricte. Il faudrait donc trouver des solutions.

M. Kahia demande si le principe de précaution existe.

M. Piolet fait remarquer que chaque association peut continuer ses activités en extérieur compte-tenu du risque des activités à pratiquer en intérieur.

Mme Pinchemel dit que les enfants sont privés d'activités alors qu'ils vont tous à l'école, et qu'ils ont déjà vécu des événements anxiogènes.

Mme Lhuillier dit qu'on parle beaucoup d'activité économique.

M. Morin dit que le programme des activités de l'ASCN a été distribué avant d'avoir eu l'aval de la municipalité et que d'autres pratiques existent pour continuer les activités ; certaines associations ont répondu qu'elles comprenaient la décision.

M. Morin ajoute que la situation va être surveillée et si les signaux sont positifs la situation sera revue.

Mme Ammann précise qu'en tant qu'adhérente et sans certitude sur la situation sanitaire, elle n'est pas certaine qu'elle aurait pris une adhésion.

M. Kahia revient sur le concert Francis Poulenc et remercie Mme Scholzen d'avoir préparé l'église pour cette manifestation.

Valorisation de la culture : des panneaux à l'entrée du bourg seront installés, la conception est en cours.

Journées du patrimoine : dans le cadre du PLT, des visites de la mairie et de l'église seront assurées samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Séance levée à 20h45

Récapitulatif des points inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 31 août 2020 :

N° d'ordre	Délibérations	Rapporteur	FOLIO
2020-07-01	Avis sur la demande d'exploitation d'une carrière à Vouvray	M. MORIN	76
2020-07-02	Désignation des membres aux commissions de la communauté de communes du val d'Amboise	M. MORIN	77
2020-07-03	Projets : constitution de groupes de travail	M. MORIN	77-78

Informations diverses.